

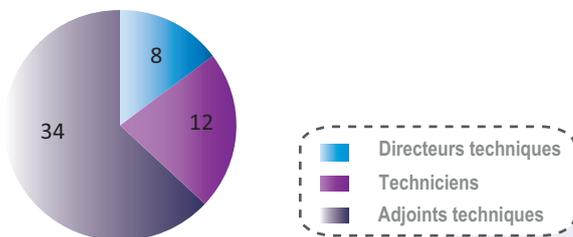
Observatoire de la formation

Personnels techniques - promotions 2014

A retenir

- 54 personnels techniques, dont 34 adjoints, 12 techniciens et 8 directeurs, entrés en formation la semaine du 6 octobre 2014.
- Un public majoritairement masculin, âgé de 40 ans en moyenne
- Une motivation commune : la sécurisation du parcours professionnel
- Des parcours professionnels et des attentes divergentes selon le statut occupé

Graphique 1 : Effectifs par formation - Effectifs



34 adjoints techniques, 12 techniciens et 8 directeurs techniques sont entrés en formation le 6 octobre 2014 pour des durées respectives de 5, 8 et 9 semaines. Bien qu'ayant suivi divers parcours professionnels, ces trois publics présentent des caractéristiques communes.

Essentiellement masculines, les 11^{èmes} promotions d'adjoints techniques et de techniciens et la 6^{ème} promotion de directeurs techniques présentent également des moyennes d'âge similaires, respectivement 41,2 ans, 40,1 ans et 40,5 ans. La distribution des âges n'est pourtant pas identique au sein des trois promotions. *A contrario* des directeurs et des techniciens,

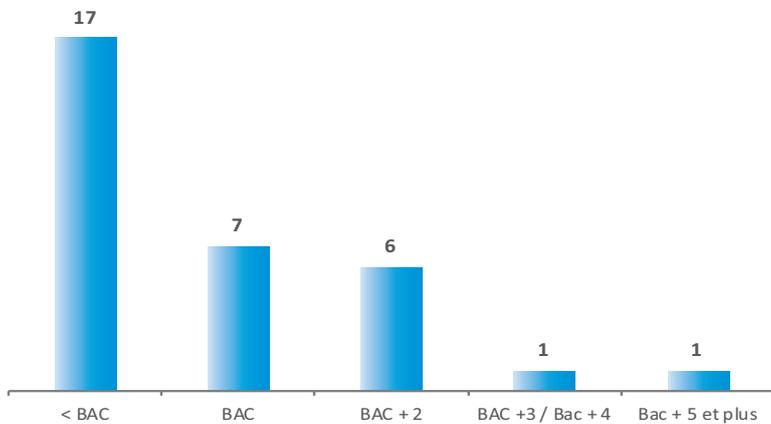
toutes les tranches d'âges sont représentées chez les adjoints techniques, laissant entrevoir une plus grande hétérogénéité des profils. Alors que les adjoints sont âgés de 24 à 59 ans, les techniciens oscillent entre 30 et 50 ans et les directeurs entre 35 et 44 ans. Autrement dit, plus le statut des élèves augmente, plus les classes d'âges sont homogènes. En suivant les formations proposées par l'Énap, tous les élèves du corps technique partagent un objectif commun : la sécurisation de leur parcours professionnel. La sécurité de l'emploi s'affirme comme la première motivation des adjoints et des techniciens tandis que le déroulement de carrière est, à la quasi-unanimité, la motivation principale des directeurs.

Tableau 1 : Répartition par sexe et âge - Effectifs

	Hommes	Femmes	Moins de 30 ans	30-44 ans	45 ans et plus	Moyenne d'âge
Directeurs techniques	7	1	0	8	0	40,5
Techniciens	12	0	0	7	4	40,1
Adjoints techniques	31	3	7	13	14	41,2
Total	50	4	7	28	18	

11^{ème} promotion d'adjoints techniques

Graphique 2 : Répartition par niveau de diplôme – Effectifs*



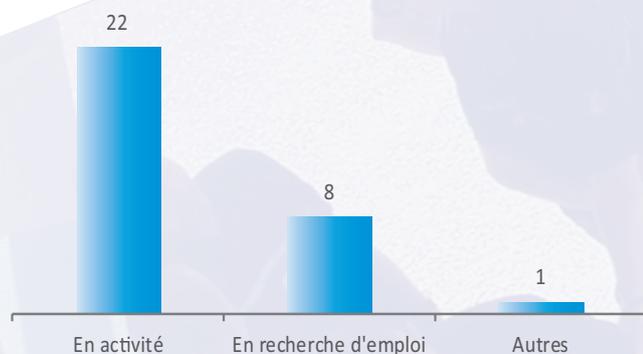
* 2 non réponses

La 11^{ème} promotion d'adjoints techniques présente un niveau de qualification relativement faible. 17 élèves, soit la moitié de la promotion, possèdent un diplôme de niveau inférieur au BAC. La plupart d'entre eux sont diplômés d'un CAP ou d'un BEP, obtenu dans les filières de l'hôtellerie-restauration, du BTP, de l'agriculture ou encore, de l'industrie. Parmi les 15 bacheliers, 8 sont diplômés de l'enseignement supérieur, principalement d'un BTS ou d'un DUT (BAC + 2).

La majorité des adjoints techniques sont issus du concours externe (19). 12 élèves ont, par ailleurs, intégré la formation via le concours interne ou suite au recrutement initié par la loi Sauvadet. Un élève a accédé à un emploi réservé.

La plupart des élèves de la 11^{ème} promotion ont eu de multiples expériences professionnelles avant d'intégrer la formation. 19 élèves ont déjà travaillé au sein de l'administration pénitentiaire, dont 11 en tant qu'adjoint technique. La durée moyenne de leur expérience s'élève à 7,7 ans. 3 autres élèves ont exercé au sein de la fonction publique, en tant que contractuel (2) et fonctionnaire (1), au ministère de la Défense et au ministère de l'Éducation Nationale. Au total, 22 élèves, sur 32 répondants, ont eu au moins une expérience dans l'administration publique. Cependant, au cours de leur carrière, tous les élèves ont également été salariés du secteur privé, principalement à des postes d'employé (19) et d'ouvrier (10). Au moment du passage du concours, un quart des nouveaux recrutés était en recherche d'emploi.

Graphique 3 : Situation professionnelle au moment du passage du concours – Effectifs*

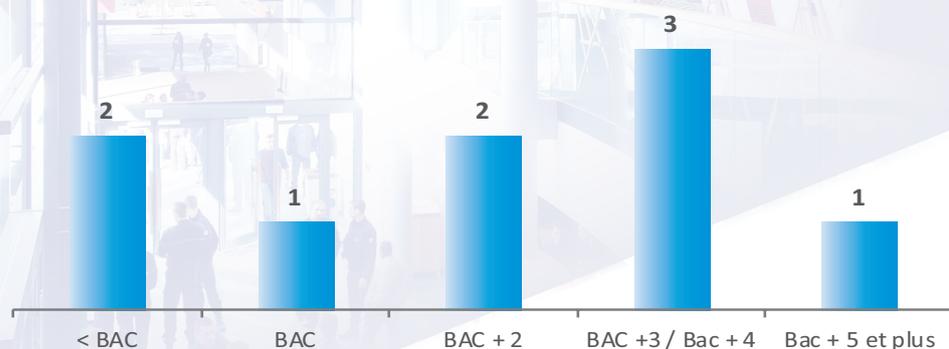


* 3 non réponses

L'accès à la formation d'adjoint technique représente pour la majorité des élèves, l'assurance d'une stabilité professionnelle et éventuellement, l'opportunité d'une progression de carrière. 19 d'entre eux souhaitent monter en grade et 9 envisagent de passer un autre concours de l'administration pénitentiaire, notamment celui de technicien.

11^{ème} promotion de techniciens

Graphique 4 : Répartition par niveau de diplôme – Effectifs*



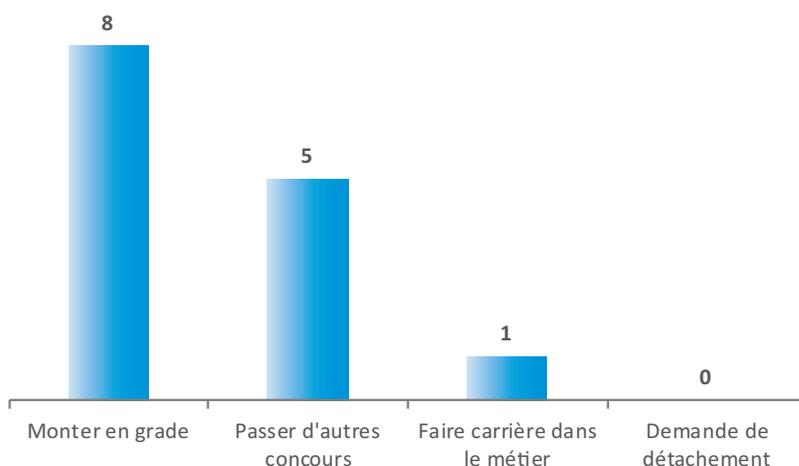
* 3 non réponses

La 11^{ème} promotion de techniciens se caractérise par des niveaux de qualification relativement hétérogènes. Parmi les 9 répondants, 7 élèves sont bacheliers, dont 6 diplômés de l'enseignement supérieur. Près de la moitié d'entre eux (4) est titulaire d'un diplôme dans le domaine des sciences et de l'informatique.

5 élèves, soit la moitié des répondants, sont issus du concours externe, 4 ont intégré la formation par concours interne ou suite au recrutement initié par la loi Sauvadet. Un élève bénéficie d'un emploi réservé. Qu'ils aient intégré la formation par voie externe ou interne, la quasi-totalité des élèves techniciens bénéficie d'une expérience professionnelle significative au sein de l'administration péniten-

tière. Parmi les 10 répondants, 9 élèves y ont déjà travaillé, principalement en tant qu'adjoint technique (5). La durée de ces expériences s'échelonne de 2 à 25 ans, pour une durée moyenne de 8,9 ans. Il s'agit donc d'un public qualifié, déjà sensibilisé aux missions de la fonction ainsi qu'à l'environnement spécifique de l'administration pénitentiaire. De ce fait, les élèves techniciens sont en attente d'une formation visant l'adaptation à l'emploi et le perfectionnement. Ils souhaitent notamment « améliorer leur connaissance théorique » concernant « les domaines techniques spécifiques à la pénitentiaire. » Des attentes vis-à-vis du management, de la gestion déléguée et des marchés publics sont également formulées.

Graphique 5 : Perspectives professionnelles - Citations

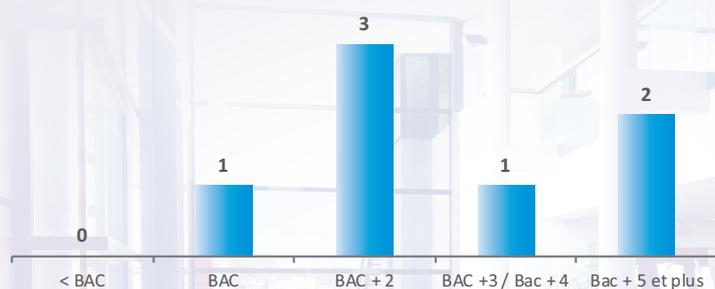


L'intégration du corps des techniciens est perçue par la majorité des élèves comme un tremplin vers d'autres fonctions. En effet, 8 répondants sur 10 souhaitent monter en grade.

Parmi eux, 5 élèves envisagent de passer d'autres concours, principalement celui de directeur technique (5) mais également, d'autres concours de la fonction publique (2).

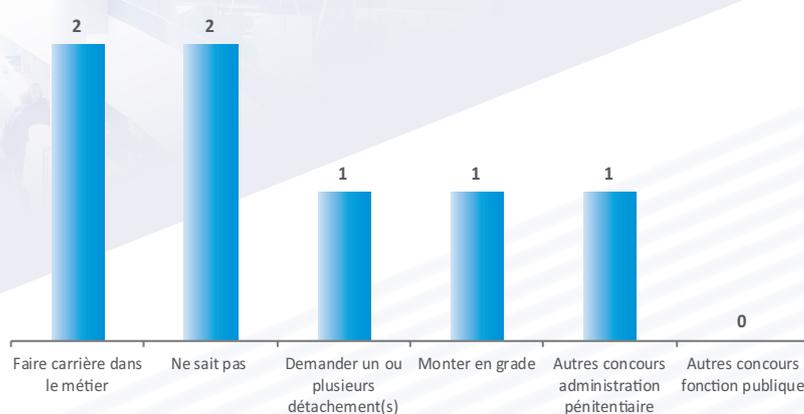
6^{ème} promotion de directeurs techniques

Graphique 6 : Répartition par niveau de diplôme – Effectifs*



* 1 non réponse

Graphique 7 : Perspectives professionnelles - Effectifs



La 6^{ème} promotion de directeurs techniques ne compte que des bacheliers, dont 6 élèves diplômés de l'enseignement supérieur, principalement dans le domaine de l'industrie (3). Tous issus du recrutement initié par la loi Sauvadet, les élèves de la 6^{ème} promotion ont une large expérience de l'administration pénitentiaire. Ces derniers sont présents au sein de l'administration depuis 6 à 12 ans, portant à 9,7 ans la moyenne de leur ancienneté. En activité au moment du concours, les élèves étaient principalement positionnés sur des postes de catégorie A. Seul un répondant n'a jamais assuré de fonction d'encadrement au cours de sa carrière.

Expérimentés et rodés aux différentes missions dévolues aux directeurs techniques, les élèves n'ont que peu d'attentes vis-à-vis de la formation. Seuls 3 élèves souhaitent perfectionner leur connaissance de l'administration pénitentiaire et de son organisation, afin de visualiser les différentes possibilités d'affectation. Les perspectives professionnelles des élèves directeurs techniques sont variées, mais aucun n'envisage de quitter l'administration pénitentiaire.

Personnels techniques - promotion 2014

NOVEMBRE 2014

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : valentine.auzanneau@justice.fr ; maud.aigle@justice.fr

 OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Philippe POTTIER - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Maud AIGLE, Valentine AUZANNEAU

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

 Énap
École nationale
d'administration
pénitentiaire